BASELINE PRODUCTS, INC.
FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification

Identificateur du produit : BASELINE CHEWING GUM REMOVER 9-62
Utilisation recommandée : Solvant prêt à l'emploi pour gomme à mâcher et adhésif
Restrictions recommandées : Aucune connue.
Information sur la société : Baseline Products, Inc.
3610 N. Holland-Sylvania Rd.
Toledo, OH 43615 United States
N° téléphone : 419-841-6616 **N° téléphone d'urgence US :** 1-866-836-8855

2. Identification des risques

Classification SGH : Classification de ce mélange conformément au paragraphe (d) de §1910.1200.
Aérosols inflammables – Catégorie 1

Éléments d'étiquetage :



Symbole :
Terme d'avertissement : **DANGER**
Terme d'avertissement : Aérosol extrêmement inflammable.
Mises en garde : Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes ouvertes et des surfaces chaudes. - Interdiction de fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme ouverte ou toute autre source de combustion. Conteneur pressurisé : Ne pas perforer ni brûler, même après utilisation.
EN CAS D'INHALATION : Faire sortir la personne à l'air frais et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact, le cas échéant, et si cela est facile à accomplir. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste, obtenir une consultation / un traitement médical.
Voir 4. Mesures de premiers soins pour traitement spécifique.
Garder sous clé. Protéger de la lumière du soleil. Ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C/122 °F.
Éliminer le contenu/contenant dans une décharge approuvée.

Autres risques : Aucune connue.

3. Composition/Information sur les ingrédients

Caractérisation chimique : Mélange d'eau, de solvants et d'agents auxiliaires.
Ingrédients dangereux : Le pourcentage exact de la composition n'a été divulgué, secret industriel.

60 - 80% Butane	CAS 106-97-8
20 - 40% Propane	CAS 74-98-6
2 - 10 % alcool éthylique	CAS 64-17-5

4. Premiers soins

Inhalation : Faire sortir la victime à l'air frais. Obtenir un traitement médical si l'irritation persiste.
Contact avec la peau : Rincer la peau à l'eau/sous la douche.
Contact avec les yeux : Rincer les yeux immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les verres de contact, le cas échéant, au bout des 5 premières minutes, et si cela est facile à accomplir. Continuer à rincer.
Ingestion : Dans le cas peu probable d'ingestion, contacter un médecin et un centre antipoison.
Symptômes et effets les plus importants, tant aigus que différés : Tout contact avec les yeux peut provoquer une irritation temporaire.
Indication d'attention médicale immédiate et traitement spécial nécessaire : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint. **Informations générales :** Enlever immédiatement tout les vêtements contaminés.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés Brouillard d'eau. Produit chimique en poudre. **Moyens d'extinction inappropriés :** Aucune connue.
Dangers spécifiques émanant des produits chimiques : Contenu sous pression. Le conteneur pressurisé peut exploser en cas d'exposition à la chaleur ou des flammes.
Équipement de protection spécial et précautions pour pompiers : Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants et bottes en caoutchouc.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers : Éloigner les conteneurs de la zone d'incendie si cela est possible sans risque. Utiliser une pulvérisation d'eau pour refroidir les conteneurs non ouverts. Les conteneurs doivent être refroidis à l'eau pour prévenir la création de pression de vapeur.
Méthodes spécifiques : Utiliser les procédures de lutte contre l'incendie standard et tenir compte des dangers d'autres matériaux impliqués. Éloigner les conteneurs de la zone d'incendie si cela est possible sans risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes à l'eau bien après l'extinction de l'incendie. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.
Risques d'incendie : Aérosol extrêmement inflammable.

6. Mesures d'émissions accidentelles

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures en cas d'urgence : Garder le personnel non requis éloigné. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite. Tenir à l'écart des zones basses. Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Porter un équipement et des vêtements protecteurs appropriés au cours du nettoyage. Ne pas toucher les conteneurs endommagés ou la substance déversée accidentellement sans vêtements de protection appropriés. Ventiler les espaces clos avant d'y pénétrer.
Méthodes et matières de confinement et de nettoyage : Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Tenir les combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart de la matière déversée. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Déplacer le cylindre dans une zone sûre et ouverte si la fuite est irréparable. Isoler la zone jusqu'à dispersion du gaz. Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Suite à la récupération du produit, rincer toute la zone à l'eau. Essuyer avec une matière absorbante (p. ex. tissu). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.
Précautions environnementales : Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau.

7. Manutention et stockage

Précautions pour une manipulation sans danger : Ne pas manipuler ni stocker près d'une flamme nue, de la chaleur et de toute autre source de combustion. Conteneur pressurisé : Ne pas perforer ni brûler, même après utilisation. Ne pas utiliser si le bouton de vaporisation est manquant ou défectueux. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou un corps incandescent. Ne pas fumer lors de l'utilisation ou jusqu'à ce que la surface vaporisée soit complètement sèche. Ne pas couper, souder, perforer, meuler ni exposer les conteneurs à la chaleur, aux flammes, aux étincelles ou à toute autre source d'inflammation. Tout l'équipement utilisé lors de la manipulation du produit doit être mis à la terre. Utiliser des outils anti-étincelles et un équipement antidéflagrant. Éviter de respirer gaz/ vapeurs/brouillards/pulvérisations. À utiliser dans des endroits bien ventilés. Le port d'un équipement de protection individuelle est obligatoire.
Conditions pour stockage en toute sécurité, notamment toute incompatibilité : Aérosol de niveau 3.
Conteneur pressurisé. Protéger de la lumière du soleil et ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C/122 °F. Ne pas perforer, incinérer ni écraser. Ne pas manipuler ni stocker près d'une flamme nue, de la chaleur et de toute autre source de combustion. Ce matériau peut accumuler une charge statique susceptible de provoquer des étincelles et de devenir une source de combustion. Entreposer dans un endroit bien aéré. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles.

8. Contrôles d'exposition/Protection personnelle

Limites d'exposition en milieu de travail :
US. OSHA Tableau Z-1 Limites pour contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000)

Composants	Type	Valeur
Alcool éthylique (CAS 64-17-5)	PEL	1900 mg/m3 (1000 ppm)
Propane (Nº CAS 74-98-6)	PEL	1800 mg/m3 (1000 ppm)

US. ACGIH Valeurs de seuil

Composants	Type	Valeur
Butane (Nº CAS 106-97-8)	LECT	1000 ppm
Alcool éthylique (CAS 64-17-5)	LECT	1000 ppm

US. NIOSH : Guide de poche pour les dangers de produits chimiques

Composants	Type	Valeur
Butane (Nº CAS 106-97-8)	MPT	1900 mg/m3 (800 ppm)
Alcool éthylique (CAS 64-17-5)	MPT	1900 mg/m3 (1000 ppm)
Propane (Nº CAS 74-98-6)	MPT	1800 mg/m3 (1000 ppm)

Commandes techniques appropriées
Utiliser une bonne ventilation générale. Les taux de ventilation doivent correspondre aux conditions. Le cas échéant, utiliser des clôtures de processus d'utilisation, ventilation d'échappement locale, ou d'autres commandes de technologie de façon à maintenir l'exposition sous les niveaux recommandés acceptables. Si les limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les niveaux aéroportés à un niveau acceptable.
Mesures de protection individuelle, telle que l'équipement de protection personnelle
Protection des yeux/du visage : Recommandé. N'est pas obligatoire avec une utilisation normale.
Protection des mains : Recommandé. N'est pas obligatoire avec une utilisation normale.

Protection respiratoire : Si les niveaux admissibles sont excédés, utiliser une cartouche vapeur organique ou un respirateur à adduction d'air.
Considérations générales d'hygiène : Ne pas fumer lors de l'utilisation. Toujours prendre de bonnes mesures d'hygiène personnelles, telle que se laver les mains après avoir manipulé le matériau et avant de manger, de boire et/ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.

9. Risques physiques et chimiques

Apparence : Gaz comprimé, liquéfié.
État physique : Gaz. **Forme :** Aérosol.
Couleur : transparent sans couleur **Odeur:** fruité
Seuil d'odeur : Non disponible. **pH :** Sans objet
Point de fusion/congélation : Non disponible.
Point initial d'ébullition/intervalle d'ébullition : 22,1 °F (-5,5 °C) estimé.
Point d'éclair : -156,0 °F (-104,4 °C) Carburant estimé. **Feu :** Non disponible.
Taux d'évaporation : Non disponible. **Viscosité :** Non disponible.
Limites inférieure et supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité
Limite d'inflammabilité – inférieure (%) : 2,6 % estimé.
Limite d'inflammabilité – supérieure (%) : 12,8 % estimé.
Limites explosives - inférieure (%) : Non disponible.
Limites explosives - supérieure (%) : Non disponible.
Pression de la vapeur : 60 - 70 psig @ 70 F estimé. **Densité de la vapeur :** Non disponible.
Densité relative : Non disponible. **Densité :** 0,57 estimé.
Solubilité (dans l'eau) : Non disponible. **Température de décomposition :** Non disponible.
Coefficient de répartition (n-octanol/eau) : Non disponible. **Température d'auto-inflammation :** 856,4 °F (458 °C) estimé

10. Stabilité et réactivité

Réactivité : Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Stabilité chimique : Le matériau est stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses : Polymérisation dangereuse : Ne se produira pas.
Conditions à éviter : Éviter les températures excédant le point éclair.
Matériaux incompatibles : Fluor. Chlore. Nitrates.
Produits de décomposition dangereux : Aucun produit de décomposition dangereux connu.

11. Informations toxicologiques

Information sur les voies d'exposition probables
Ingestion : Devrait être un faible risque d'ingestion. **Inhalation :** Aucun effet adverse dû à l'inhalation n'est escompté.
Contact avec la peau : Aucun effet adverse dû au contact cutané n'est escompté.
Contact avec les yeux : Tout contact avec les yeux peut provoquer une irritation temporaire.
Symptômes associés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques : Tout contact avec les yeux peut provoquer une irritation.
Information sur les effets toxicologiques :
Toxicité aiguë : Devrait être un faible danger pour la manipulation industrielle ou commerciale par un personnel formé.

Aigu	**Espèce**	**Résultats des essais**
Inhalation LC50	Rat	489 mg/l/4h

Corrosion/irritation cutanée : Tout contact cutané prolongé risque de provoquer une irritation temporaire.
Affection/irritation oculaire grave : Tout contact avec les yeux peut provoquer une irritation temporaire.
Sensibilisation respiratoire : Ce produit n'est pas un sensibilisant respiratoire. **Sensibilisation cutanée :** Ce produit ne devrait pas provoquer de sensibilisation cutanée.
Cancérogénicité : Ce produit n'est pas considéré comme étant un produit cancérigène par IARC, ACGIH, NTP ou OSHA.
Toxicité spécifique d'organe cible - exposition unique : Non classifiée.
Toxicité spécifique d'organe cible - exposition répétée : Non classifiée.
Risque d'aspiration : Peu probable en raison de la forme du produit.

12. Informations écologiques

Écotoxicité : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Persistance et dégradabilité : Aucune donnée disponible sur la dégradabilité de ce produit.
Potentiel de bioaccumulation : Aucune donnée disponible.
Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow) : Butane 2,89 Alcool éthylique -0.31 Propane 2,36
Mobilité dans le sol : Aucune donnée disponible.
Autres effets indésirables : Aucun autre effet indésirable sur l'environnement (par ex. l'appauvrissement de la couche d'ozone, le potentiel de formation d'ozone photochimique, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement planétaire) n'est attendu de cet élément.

13. Considérations d'évacuation

Instructions relatives à l'élimination Collecter et récupérer ou évacuer dans des conteneurs scellés sur un site d'évacuation des déchets autorisé. Contenu sous pression. Ne pas perforer, incinérer ni écraser. Cette substance et son conteneur doivent être évacués d'une manière d'un déchet dangereux. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le conteneur utilisé. Éliminer le contenu/conteneur conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
Déchets des résidus/produits inutilisés : Évacuer conformément aux réglementations locales. Les conteneurs ou sacs vides peuvent retenir des résidus de produits. Cette substance et son conteneur doivent être évacués d'une manière sûre.
Emballage contaminé : Les conteneurs vides doivent être emportés sur un site de déchets approuvé pour recyclage ou évacuation.
Les conteneurs vides étant susceptibles de retenir des résidus de produit, respecter les mises en garde figurant sur l'étiquette une fois le conteneur vide.

14. Informations sur le transport

DOT **Numéro UN :** UN1950 **Nom d'expédition approprié ONU :** Aérosols, inflammable **Classe :** 2,1
Groupe d'emballage : Sans objet.
Lire les instructions relatives à la sécurité, SDS et procédures d'urgence avant toute manipulation. Lire les instructions relatives à la sécurité, SDS et procédures d'urgence avant toute manipulation.
Exceptions d'emballage : Le produit satisfait aux exigences d'exception de la section 173.306 et peut être expédié en quantité limitée.

IATA **Numéro UN :** UN1950 **Nom d'expédition approprié ONU :** Aérosols, inflammable **Classe :** 2,1
Groupe d'emballage : Sans objet **Risques pour l'environnement :** Non **Code ERG :** 10L

14. Information sur le transport (suite)

Précautions spéciales pour l'utilisateur : Lire les instructions relatives à la sécurité, SDS et procédures d'urgence avant toute manipulation.
Avion passagers et cargo : Permis. **Avion cargo uniquement :** Permis.
Exceptions d'emballage : QTÉ LIMITÉE

IMDG Numéro ONU : UN1950 **Nom d'expédition approprié ONU :** AÉROSOLS **Classe :** 2,1
Groupe d'emballage : Sans objet **Polluant marin :** Non **EmS** : F-D, S-U
Exceptions d'emballage : QTÉ LIMITÉE
Transport en vrac conformément à l'Annexe II de MARPOL 73/78 et au Code IBC : Sans objet

15. Informations réglementaires

Réglementation fédérale américaine :
Ce produit est un « produit chimique dangereuse » tel que défini selon la Norme de communication de risque d'OSHA, 29 CFR 1910.1200.
Tous les composants sont sur la liste d'inventaire U.S. EPA TSCA.
Liste de substances dangereuses CERCLA/SARA : Sans objet.
Section TSCA 12(b) Avis sur l'exportation (40 CFR 707, Subpt. D) : Non réglementé.
Liste de substances dangereuses CERCLA (40 CFR 302.4) : Non listée.
SARA 304 Avis de déversement d'urgence : Non réglementé.
Substances spécifiquement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050) : Non listée.
Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA) Catégories de dangers :
Danger immédiat – Non
Danger non immédiat - Non
Danger d'incendie – Oui
Danger lié à la pression - Non
Danger de réactivité - Non
SARA 302 Produit chimique dangereux : Non listée.
SARA 311/312 Produit chimique dangereux : Non
SARA 313 (Déclaration au TRI) : Non réglementé.

Autre réglementation fédérale
Clean Air Act (CAA) Section 112 Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP) : Non réglementé.
Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Prévention des déversements accidentels (40 CFR 68.130) :
Butane (Nº CAS 106-97-8)
Propane (Nº CAS 74-98-6)
Safe Drinking Water Act (SDWA) (Loi sur la salubrité de l'eau potable) : Non réglementé.

Réglementations d'État
É.-U. Massachusetts RTK - Liste des substances
É.-U. New Jersey Worker and Community Right-to-Know Act (Droit de la communauté à l'information)

É.-U. Pennsylvanie Worker and Community Right-to-Know Law (Loi de la communauté à l'information)
Butane (Nº CAS 106-97-8) Alcool éthylique (CAS 64-17-5) Propane (Nº CAS 74-98-6)
É.-U. Rhode Island RTK
Butane (Nº CAS 106-97-8) Propane (Nº CAS 74-98-6)
É.-U. Proposition 65 Californie : La loi californienne sur les toxiques et l'eau potable de 1986 : Cette substance n'est pas connue pour contenir des produits chimiques actuellement listées comme cancérigènes ou toxines reproductives.

16. Autres informations, notamment la date de préparation ou de la dernière révision

NPCA Système d'identification des matières dangereuses (classification HMIS)
Santé **1** Feu : **4** Réactivité **0** Équipement de protection individuelle **S/O**

Date d'émission 30-08-2018 BSL-1250 Révision: 01
Version # 01
Dégagement de responsabilité : L'information de cette fiche a été rédigée fondée sur les meilleures connaissances et expériences actuellement disponibles. Les informations fournies dans cette Fiche signalétique sont correctes au mieux de nos connaissances, informations et croyances à la date de sa publication. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, de fabrication, de stockage, de transport, de distribution, de mise à disposition, d'utilisation et d'élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent, en outre, que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire, peuvent ne pas être valide pour le même produit utilisé en combinaison avec un autre produit ou processus.